

## Bourse aux vélos !

**La Mairie organise une bourse à vélo lors des prochains Répar'Vélo et de la Fête de la Nature (2 juin 2024). Vous avez un vélo en bon état, que vous souhaitez mettre en vente ? La Mairie vous aide !**

### Règlement

La bourse aux vélos a pour objet de mettre en relation des vendeurs et des acheteurs.

Le « Répar'Vélo Mairie des Essarts-le-Roi » (ainsi que la Fête de la Nature) organisateur, ne servant que d'intermédiaire, décline toute responsabilité dans la transaction entre vendeur et acheteur.

Pour le dépôt :

- Une pièce d'identité est exigée du vendeur.
- Seuls sont acceptés les vélos en état de fonctionnement.
- Le prix de vente est fixé d'un commun accord entre le vendeur et le représentant du « Répar'Vélo Mairie des Essarts-le-Roi »
- Un récépissé de dépôt du vélo est remis au vendeur pour être présenté lors du Répar'Vélo ou lors de la Fête de la Nature.

Sera renseignée une fiche de dépôt :

le modèle du vélo	le nom du vendeur
sa marque	le numéro de téléphone
autres particularités	l'adresse postale
le prix de vente	le numéro d'enregistrement

Une fiche de vente sera accrochée sur le vélo :

le modèle du vélo
sa marque
le numéro d'enregistrement

**Les vélos invendus doivent être récupérés le jour de la vente.**

Le règlement du vélo acquis se fait directement entre le vendeur et l'acheteur, soit en espèces soit par chèque et, dans ce dernier, cas en produisant une pièce d'identité.

A l'entrée du parc à vélos, un n° d'ordre est donné à chaque visiteur lui donnant priorité d'acquisition vis-à-vis d'une autre personne intéressée par le même vélo.

## Horaires

### Repar'Vélo :

- Dépôt des vélos proposés à la vente le vendredi, veille du Répar'Vélo du 3e samedi du mois de 18h à 20h.
- Vente 3e samedi du mois de 9h00 à 12h pendant le Répar'Vélo (patio de la mairie ou place du Marché – selon la météo. Se référer aux dernières informations).
- 12h 30 : heure limite pour récupérer les vélos invendus.

### Fête de la Nature – 2 juin 2024 :

- Dépôt : le samedi 1er juin 2024 (veille de la Fête de la Nature) après-midi, de 16h à 18h, dans la cour de la mairie.
- Vente : jour de la Fête de la Nature : dimanche 2 juin, de 10h à 12h30.
- 14h 00, heure limite pour récupérer les vélos invendus.



## FICHE

Numéro enregistrement	
Nom du vendeur	
Numéro de téléphone	
Adresse postale	
Autres particularités	
Marque	
Modèle du vélo	
Prix de vente	

Prix de vente	
Numéro de téléphone	
Numéro enregistrement	

Numéro enregistrement	
Nom du vendeur	
Numéro de téléphone	
Adresse postale	
Autres particularités	
Marque	
Modèle du vélo	
Prix de vente	

Prix de vente	
Numéro de téléphone	
Numéro enregistrement	

